

Les aides à la rénovation énergétique évoluent

La rénovation énergétique et le confort du logement sont au cœur des priorités des pouvoirs publics. Pour preuve, la mise en place de France Rénov' depuis le début de l'année, un nouveau service public de la rénovation de l'habitat qui vient s'ajouter au dispositif insulaire Oreli

Accès égal à l'information, orientation et accompagnement du projet de rénovation du logement, mais aussi assurance d'une mission sociale, tels sont les objectifs communs de France Rénov' et Oreli.

Une nouvelle étape qui traduit les ambitions fixées par la loi Climat et Résilience, après la mise en place du nouveau diagnostic de performance énergétique (DPE) et de la nouvelle réglementation environnementale RE2020, qui succède à celle thermique « RT2012 ». Sont concernés les constructions neuves et les projets de rénovation.

Le bâtiment étant le deuxième secteur le plus émetteur de gaz à effet de serre en France (près de 25 %), la rénovation énergétique du logement individuel et collectif, mais aussi du bâtiment professionnel (à partir du 1^{er} juillet 2022) est primordiale et « elle n'entend négliger ni la qualité, ni la performance », selon Emmanuelle Wargon, ministre déléguée en charge du Logement. Surtout lorsque 4,8 millions de personnes dans le pays vivent dans des « passoires thermiques », ces logements des classes F et G du DPE.

Une opération sociale dans l'île

En Corse, 40 000 logements sociaux et maisons individuelles sont concernés lorsqu'on y ajoute les habitations de classes E et D. S'agissant très souvent d'habitats datant des années 1950 pour les plus anciens. « En sachant qu'1/5^e de la population insulaire vit sous le seuil de pauvreté, et se trouve très généralement en précarité énergétique, une facture d'électricité peut vite paraître insurmontable », souligne Julien Paolini, président de l'Agence de l'aménagement durable, de l'urbanisme et de l'énergie de la Corse (AUE).

Dès lors, des discussions avec les ménages sur le coût et les travaux d'une rénovation énergétique globale se posent, en mettant en avant les diverses aides financières possibles. D'autant qu'il s'agit d'opérations pouvant apporter sérénité, confort et surtout, très rapidement permettre près de 80 % d'économies.

Les ambitions d'Oreli

Le dispositif Oreli, jusqu'ici expérimental, est déjà à l'œuvre



« Avec 1/5^e de la population insulaire vivant sous le seuil de pauvreté, une facture d'électricité peut vite paraître insurmontable », souligne Julien Paolini, président de l'AUE. M.-C. S.

pour 200 projets de rénovation. L'objectif est de parvenir à 1 000 rénovations par an d'ici 2024

et, à terme, d'en faire bénéficier l'ensemble des habitats recensés, y compris les copropriétés

éligibles, du label Bâtiment basse consommation (BBC) Rénovation.

Cela suppose de faire connaître cette aide insulaire à des ménages qui en ignorent tout, parfois. Le dispositif peut pourtant déployer une aide qui peut aller de 30 000 à 50 000 €.

« Pour être au plus proche des territoires, nous allons travailler en lien avec les intercommunalités afin d'identifier le public cible et leur faire part du dispositif », explique Alexis Milano, directeur général de l'AUE. L'information est passée le mois dernier. Cette démarche s'inscrit dans l'ambitieux projet de l'île portant sur sa propre autonomie énergétique d'ici 2050. « Et cela commence dès maintenant », insiste Alexis Milano et Julien Paolini.

Les demandes d'aides demeurent ainsi gratuites, personnalisées, indépendantes et surtout potentiellement cumulables. Et au vu de la hausse des factures d'énergie, penser à isoler ses combles et ses murs, rénover son plancher ou remplacer ses fenêtres et un chauffe-eau, peut éviter de connaître les mauvaises surprises d'une surchauffe tarifaire.

MARIE-CÉLINE SPOR